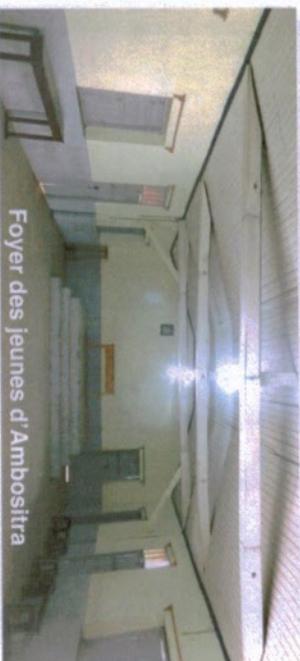
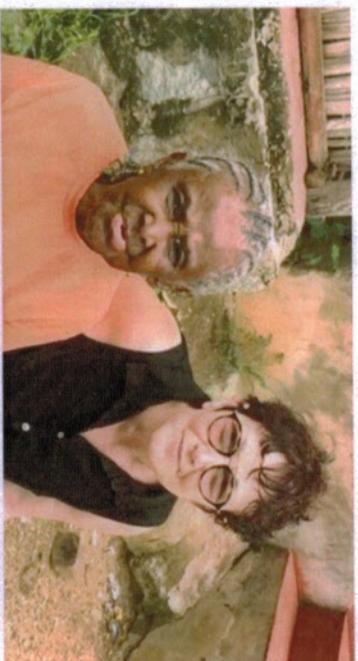
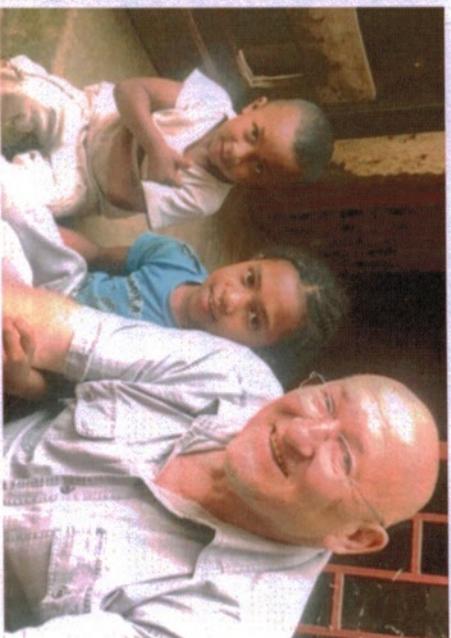


AMIFAMA 2020

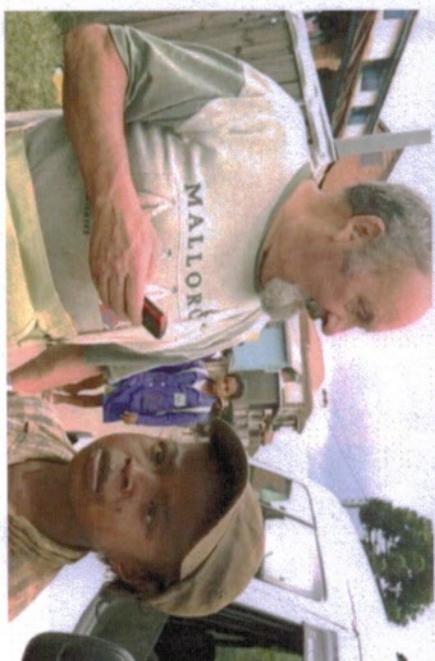
- Travaux électrification réalisé par nous même.
- Electrification du foyer des jeunes d'Ambohitra avec le Père Fidèle.
- Electrification du pôle enfants opérés des Soeurs Trinitaires de Rôme à Antsirabé.
- Répartition et distribution des colis du conteneur - 230 colis.
- Réception des travaux engagés.



Foyer des jeunes d'Ambohitra



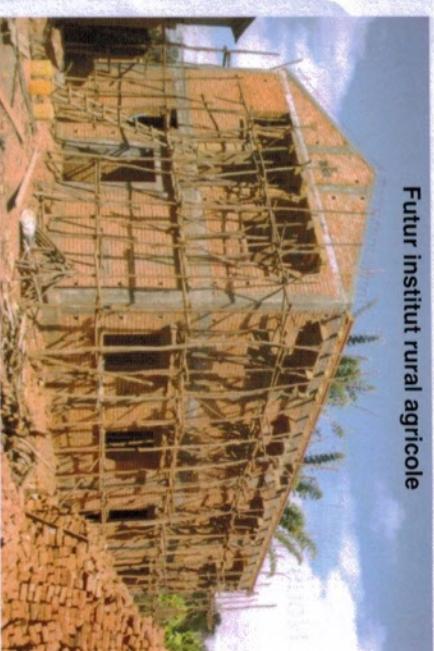
Fin de chantier Foyer des jeunes d'Ambohitra



Maison post-opératoire mère-enfant terminée



Futur institut rural agricole



AMIFAMA 2021

Si la situation sanitaire permet de se rendre sur place :

- Distribution et répartition d'un conteneur d'environ 500 colis.
- Vérification et réception des travaux engagés sur l'exercice 2019/2020.
- Electrification par nous même de l'institut rural de formation agricole à Ambohitra avec le Père Jean Etienne.
- Et puis... des tas de nouveaux dossiers à étudier et à aller voir sur le terrain, à condition de pouvoir nous rendre sur place en 2021.

Nous avons besoin de vous
en cette période troublée
par la pandémie de Covid 19.

Nous avons besoin de vous
pour aider les plus démunis de Madagascar.

*La pandémie n'épargne personne
et encore moins les plus pauvres
qui ne peuvent accéder aux soins.*

Vos dons seront les bienvenus
et chaque euro collecté
sera investi à Madagascar.

Un euro donné est un euro investi.

Toute aide est efficace.

Nous vous remercions de votre générosité.

**Nos bénévoles prennent en charge
tous leurs frais de déplacement
et leurs frais de séjour.**

Prenez bien soin de vous.

Bernard ROBERT président
bernard.robert55@gmail.com

Virginie VIVOT-ROBERT secrétaire

Jean-Paul REYNIER trésorier

Avec persévérance

Moin à vous !



AMIFAMA 2020

AMIFAMA – Amitié Fanantenana*Madagasikara est une association loi de 1901 dont le but est d'accompagner, notamment à travers les structures ecclésiales et par tous moyens, le peuple malgache défavorisé en matière de santé, éducation, développement rural et toutes matières similaires ou connexes. *Espérance **MADAGASCAR**



BON POUR POUVOIR

Je soussigné(e)
demeurant au né(e) le

donne par la présente, pouvoir à

M. / M^{me}
demeurant au né(e) le

né(e) le

aux fins de me représenter à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le vendredi 08 janvier 2021 à 17 h 30 à la maison des associations salle n°1, 33 avenue de la 42^{ème} division 55100 VERDUN, face à l'église Saint Jean Baptiste (Faubourg).

En conséquence, assister à cette assemblée en mon nom, prendre part à toutes les discussions et délibérations, émettre tous avis et tous votes ou s'abstenir sur les questions à l'ordre du jour, signer tous procès verbaux et autres pièces et, généralement, faire le nécessaire.

Fait à le

Bon pour pouvoir (mention manuscrite plus signature)

JE FAIS UN DON

Nom - prénom euros

Je verse un don de euros

A partir de dix euros je suis considéré comme adhérent aux buts de l'association.

66% du montant de mon don peut être déduit de mes impôts dans la limite de 20% de mon revenu imposable avec possibilité de report de l'excédent.

Si je donne 100 euros cela ne me coûte finalement que 34 euros ! Je déduis 66 euros sur mes impôts et ça me coûte finalement 34 euros.

A réception de mon règlement un reçu fiscal me sera adressé.

J'adresse mon chèque à :

AMIFAMA - 22, rue Maubert 55100 VERDUN

Tél 06 71 20 28 11

Site AMIFAMA (nombreuses illustrations) - www.amifama.org